

LE BUDGET PARTICIPATIF

Qui peut proposer un projet?

Toutes les Parisiennes et tous les Parisiens, sans condition d'âge ou de nationalité.

Quels types de projets?

Les Parisiens peuvent proposer des projets d'investissement pour leur arrondissement et/ou pour tout Paris. 5% du budget d'investissement de la ville, soit près d'un demi-milliard d'euros jusqu'en 2020, est consacré à ces projets.

Comment seront sélectionnés les projets soumis au vote?

Ville Les services de la analyseront la recevabilité des projets qui doivent relever de l'intérêt général, de la compétence de la Ville de Paris, budget d'investissement (aménagement de l'espace public ou d'un équipement, application l'échelle de Paris. numérique, achat d'équipements pour les écoles, musées ou A l'issue des commissions, bibliothèques) sans générer de la liste définitive des projets dépenses de fonctionnement soumis au vote est arrêtée par le/ trop importantes.

Les projets recevables font ensuite l'objet d'une étude de parisiens.



BUDGET PARTICIPATIF LE CALENDRIER 2017



faisabilité et d'un chiffrage estimatif.

Les projets jugés faisables techniquement sont étudiés au sein de commissions qui se réunissent dans chaque arrondissement et à

la Maire d'arrondissement pour les projets d'arrondissement et la Maire de Paris pour les projets

UN EXEMPLE:

L'aire de jeux du jardin du Trocadéro a été entièrement renovée dans le cadre du budget participatif





TRAITEMENT ET SÉLECTION **DES PROJETS DÉPOSÉS**

Dépôt des projets







Sur le site dédié <u>budgetparticipatif.paris</u> entre le 24 janvier et le 21 février 2017 à 20h.

Il est possible de commenter, enrichir, soutenir, s'associer à une idée proposée par d'autres afin d'être informé des suites de son traitement de revoir des invitations aux ateliers, etc...

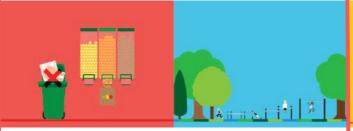


NOUVEAUTÉ 2017

- La RATP s'associe au budget participatif parisien : comme pour tous les projets, ceux qui concernent la RATP devront relever de dépenses d'investissement pour etre recevables. Les projets directement liés au transport (création de lignes ou de stations par exemple), relèvent du Syndicat des transports d'Île-de -France (STIF). Ils ne pourront donc pas être pris en compte.
- Le budget participatif des bailleurs sociaux est créé : le budget, les sites concernés et les modalités sont en cours de définition

BUDGET PARTICIPATIF PARISIEN

EXEMPLE DE PROJETS D'ENVERGURE PARISIENNE



Equipement pour lutter contre le gaspillage alimentaire, achat d'une oeuvre d'art pour un musée de la ville , aménagement de loisirs dans plusieurs parcs parisiens

BUDGET PARTICIPATIF D'ARRONDISSEMENT

EXEMPLE DE PROJETS D'ARRONDISSEMENT



Rénovation de l'aire de jeu d'un square, la réféction d'un gymnase, la création d'une pépinière associative....

QUELQUES EXEMPLES CHIFFRÉS

- Tables de tri sélectif dans les cantines : 120 000 €.
- Aire de Jeu du Trocadéro : 200 000 €
- Mise en place d'une signalétique de parcours promenade patrimoniale : 20 250 €
- Remise en eau des Fontaines de la Porte de Saint Cloud : 1 500 000 €
- Aménagement du théâtre de marionnettes du Ranelagh : 250 000 € €

LE FINANCEMENT DES PROJETS

Projets parisiens : financement assuré intégralement par la mairie de Paris

Projets d'arrondissement : cofinancement entre la Mairie de paris et la Mairie d'arrondissement

CRITÈRES DE RECEVABILITÉ DES PROJETS

- Etre déposé par un Parisien (particulier ou collectif)
- · Satisfaire un motif d'intérêt général
- Entrer dans le champs de compétences de la Ville de Paris ou du département de Paris, ou concerner la RATP.
- Représenter une dépense d'investissement sans générer de dépenses de fonctionnement trop importantes

